

**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR
À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010
(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)**

- Proposition d'un nouveau programme
 Modification d'un programme

1. Identification du programme

1.1 Titre du programme

Baccalauréat en administration des affaires (gestion des opérations – **régime coopératif**)

1.2 Unité responsable

Département d'administration

1.3 Diplôme accordé

B.A.A (**gestion des opérations – régime coopératif**)

1.4 Durée du programme

Quatre (4) ans

1.5 Lieux où est offert le programme

Moncton : 4 ans

Edmundston : 2 premières années*

Shippagan : 2 premières années*

*Les années subséquentes se font à Moncton.

1.6 Date d'entrée en vigueur

Septembre 2010

2. Description du programme

2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

Le programme de Baccalauréat en administration des affaires (gestion des opérations-**régime coopératif**) vise à fournir une solide formation fondée sur la compréhension et la résolution de problèmes reliés à la gestion des opérations et de la chaîne logistique en interaction avec les autres fonctions de l'entreprise. Le programme permet à l'étudiante et à l'étudiant de développer une compréhension analytique et pratique de la fonction et du rôle des opérations dans l'élaboration des stratégies au sein des entreprises industrielles et de services. **Le programme et les stages permettent de mieux comprendre le rôle et la contribution des opérations dans la vie des organisations.**

2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

La formation de nouveaux gestionnaires en gestion des opérations et gestion de la chaîne logistique utilise des méthodes très diverses, principalement les méthodes participatives. Les sujets qui impliquent surtout une transmission de connaissances peuvent faire l'objet d'exposés auxquels on va ajouter des discussions, des exercices pratiques et des études de cas. Les jeux de rôle constituent un autre moyen pour introduire la pratique des opérations dans les conditions d'apprentissage. **Les trois stages rémunérés en entreprise permettent de mieux comprendre la réalité du marché du travail en ce qui a trait au rôle des opérations dans la chaîne logistique et de valeurs des entreprises et d'acquérir une expérience pertinente.**

2.3 Conditions d'admission

- Condition " A "
- Condition " B "
- Condition " C "
- Condition " D "

Autres exigences particulières (s'il y a lieu)

Les étudiantes et étudiants font une demande d'admission au régime coopératif du Baccalauréat en administration des affaires (gestion des opérations) à la fin de la première année. L'admission au programme coopératif est limitée à un maximum de 15 personnes.

Les étudiantes ou les étudiants doivent :

- **Réussir tous les cours de la première année et être inscrits dans un programme de B.A.A.;**
- **Obtenir une moyenne cumulative minimale de 2,50 à la fin de la première année.**

2.4 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

(Exemples : conditions de maintien; exigences linguistiques; critères de promotion ; autres)

L'étudiante ou l'étudiant doit transférer du régime coopératif au programme régulier de Baccalauréat en administration des affaires (gestion des opérations) si sa moyenne cumulative devient inférieure à 2,50 ou si elle ou il échoue un stage.

2.5 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)¹

Formation fondamentale

Discipline principale – Cours obligatoires

Sigle	Titre	Nombre de crédits
ADCO 1010	Comptabilité financière I	3
ADMN 1220	Introduction au management	3
ADMK 1310	Introduction au marketing	3
ADGO 1431	Intro gestion des opérations	3
ADSI 1601	Intro systèmes d'information	3
ADCO 2310	Comptabilité de gestion I	3
ADFS 2901	Fiscalité I	3
ADGO 2432	Méthodes quantitat. en gestion	3
ADFI 2510	Gestion financière	3

¹ Seuls les renseignements concernant la formation fondamentale sont requis dans ce formulaire; ceux afférents à la formation générale sont fournis dans le CPR-10-Feuille de route.

ADGO 3433	Gestion de la qualité	3
ADGO 3434	Gestion des stocks	3
ADGO 3461	Statistique en gestion	3
ADGO 3481	Recherche opérat. en gestion	3
GIND 3825	Santé, sécurité et ergonomie	3
ADGO 4417	Techniques : gestion de projet	3
ADGO 4434	Chaîne logistique	3
ADGO 4465	Prévision et planification	3
ADMK 3352	Recherche commerciale I	3
ADSI 4581	Bases de données en gestion	3
ADMI 4999	Projet de fin d'études	3
ADMI 3470	Stage I	0
ADMI 4470	Stage II	0
ADMI 4480	Stage III	0

Total discipline principale 60 cr.

Disciplines connexes – Cours obligatoires

Sigle	Titre	Nombre de crédits
ECON 1030	Principes économiques (micro)	3
MATH 1153	Intro math des affaires	3
ECON 1020	Principes économiques (macro)	3
STAT 2633	Intro à la stat appliquée	3
ADMN 2250	Gérer aujourd'hui	3
ADMK 2353	Comportement du consommateur	3
ADSI 2603	Logiciels de gestion	3
DROI 2000	Initiation au droit commercial	3
		24 cr.

Disciplines connexes – Cours à option

Choisir deux cours (6 crédits) dans la liste des cours à option suivants :

<u>Sigle</u>	<u>Titre</u>	<u>Nombre de crédits</u>
ADMN 2220	Entrepreneuriat	3
ADMN 3211	La gestion des PME	3
ADMN 4212	Gestion stratégique	3
ADRH 3222	Comportement organisationnel	3
ADRH 3223	Gest. des ressources humaines	3
ADSI 3694	Tendances nouvelles en SIO	3
ADSI 4531	Progiciels de gestion intégrée	3
ADMK 3370	Recherche commerciale II	

**Total disciplines connexes 6 cr.
30 cr.**

Cours de formation générale et cours au choix 30 cr.

Total programme 120 cr.

3. Compléter les formulaires suivants, le cas échéant:

- CPR-1 Énoncé de programme
- CPR-1a Énoncé de programme (pour mineure seulement)
- CPR-2 Proposition de modification d'un programme
- CPR-3 Proposition d'un nouveau programme
- CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours
- CPR-5 Modification d'un cours existant
- CPR-6 Abolition d'un cours
- CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline
- CPR-8 Modification à la banque de cours des objectifs de formation générale (OFG)
- CPR-10 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire pour les programmes en vigueur à compter de septembre 2010 (Nouveau régime pédagogique)
- CPR-11 Feuille de route